

N° 16 - 11e Année - 1980

- REVUE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAUX DES CROTENAY -

LE GAULOIS



- SOMMAIRE -

La Chaux des années folles

Coutumes de notre canton

Les mines d'or de Poutin (suite)

La forêt de la Chaux des Crotenay

Historique de notre canton

Alésia 79-80 (suite)

PRIX : 10 F

Alésia 79. 80 - (suite)

Il n'était pas possible de ne pas publier rapidement les documents que nous a transmis Mr André Berthier au sujet des recherches archéologiques qui se continuent chaque année dans notre village avec une équipe tout aussi enthousiaste.

Ne voulant pas donner une information tronquée ou interprétée, qui bien souvent tourne à la "désinformation", nous transcrivons intégralement le texte de Mr Berthier.

Bien souvent on nous demande si les recherches qui ont débuté il y a plus de douze ans continuent.-Eh bien oui.- En effet chaque année apporte sa moisson de trouvailles et le puzzle continue à se construire. Dans les pages qui vont suivre vous serez étonnés de la précision des tracés des voies et constructions anciennes. Pour ceux qui connaissent la Forêt de Cornu c'est un véritable jeu de piste de la ferme des Combes à la Grande Cheminée.

Nous croyons fermement à l'importance du passé de notre région non seulement par ces découvertes de ces dernières années mais aussi par la lecture de vieux livres en particulier ceux de Louis-Abel Girardot de Chatelneuf Professeur au Lycée de Lons le Saunier, chercheur jurassien incontesté du siècle dernier qui présentait ce que Mr Berthier a mis à jour grâce à la technique moderne du Portrait Robot.

Nous sommes donc très heureux de vous donner le bilan de 1977-78

J. M.

NOTE

SUR LES DECOUVERTES ET OBSERVATIONS FAITES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CHAUX DES CROTENAY ET DE CRANS.

Imprimé à D-6100 Darmstadt R.F.A.

Des sondages exécutés en 1977 et en 1978 et des observations faites sur le terrain en 1979 nous ont permis de grossir notre dossier archéologique sur la région en cause. Les travaux et explorations ont concerné, d'une part, le grand éperon barré de Chaux-des-Crotenay et, d'autre part, le flanc oriental de la Côte Poire, en bordure de la combe de Crans, au lieu dit le Rochet (Carte de France 1/25.000 Champagnole n° 7-8).

Par André Berthier
Conservateur en Chef
Archives Nationales
Paris

A. - LE GRAND EPERON BARRE DE CHAUX-DES-CROTENAY

1. La voie antique

Nous avons détecté ce vieux chemin en 1973. Il était parfaitement inconnu des gens du pays pour deux raisons : d'une part, il était dans sa plus grande partie enseveli sous l'herbe des pâturages ou recouvert d'arbres épineux ; d'autre part, il prononçait des coudes que le charroi normal n'avait aucune raison de suivre. C'est pourquoi ce chemin n'est marqué sur aucun des anciens plans et sur aucun des anciens cadastres.

Nous avons maintenant reconnu cette voie dans toute son étendue, depuis les Abattois où elle prend naissance jusqu'aux Gits de Syam qui est son point d'aboutissement, soit sur une longueur de 3, 5 km.

Si on la considère du niveau le plus bas au niveau le plus élevé, la voie part de la parcelle appelée 'Les Abattois' à la cote 741, et pénètre, à la cote 775, dans cette partie des Gits de Syam qui, entourée d'une haute falaise, forme une citadelle naturellement défendue.

On remarque dans son tracé deux grandes orientations successives : une orientation Est-Ouest, de la cote 741 (Les Abattois) à la cote 761 (Colonie de vacances des Messageries Maritimes), et une orientation Sud-Nord de la cote 761 à la cote 775 (Gits de Syam). Il s'agit là d'orientations générales, mais on observe que, dans chacun des deux principaux tronçons, la voie n'est pas rectiligne, mais dessine des virages inattendus, car le cheminement, tel qu'il existe actuellement, suit la ligne droite.

Pour décrire le tracé de la voie, nous la partagerons en quatre sections

- 1) Section allant des Abattois au Carrefour des Quatre Chemins ;
- 2) Section allant du Carrefour des Quatre Chemins aux bâtiments de la Colonie de vacances des Messageries ;
- 3) Section allant des bâtiments des Messageries à l'extrémité Nord du domaine de la colonie ;
- 4) Section allant de l'extrémité Nord du domaine de la Colonie jusqu'aux Gits de Syam.

1) Section allant des Abattois au Carrefour des Quatre Chemins

Cette section s'étend sur 450 mètres de longueur. Elle est en relation avec quatre taillis (1, 2, 3, 4) remplis de structures faites de main d'homme que nous avons décrites dans notre rapport de la campagne du mois d'Août 1974.

Le taillis n° 1 (Cote 741) recouvre un espace clôturé par un mur en pierres sèches posé sur le sol naturel et formant une enceinte trapézoïdale de 110 m de longueur sur 45 m de largeur moyenne. Le sol est en légère pente vers l'Est ; il est horizontal à l'Ouest, offrant ainsi une esplanade libre de toute construction. Les constructions occupent la partie inclinée ; ce sont des dispositifs à écoulement en forme de U, dont les branches sont orientées vers l'Est tandis que deux tumulus en ligne se dressent du côté opposé. La voie borde sur son front Sud l'enceinte et, à l'Est, ne sort pas de l'enclos. Nous avons multiplié les sondages pour être certains de cet arrêt brusque. Il y a là un terminus.

A 50 m à l'Ouest du taillis n° 1, la voie décrit deux coudes à angle droit espacés d'une quarantaine de mètres, pour contourner, puis longer, sur son front Sud, le taillis n° 2. Cette partie de voie a dû être dégagée des ronces. Près de l'angle Sud-Ouest du taillis n°2,

.../...

.../...

le cailloutis de la voie s'élargissait jusqu'à un seuil rocheux qui faisait pénétrer dans un compartiment renfermant une structure à écoulement avec ses deux tumulus, suivant le modèle des constructions du taillis n°1. Mais le taillis n° 2 contient aussi d'autres installations encore enfouies sous les ronces.

A partir de l'angle Sud-Ouest du taillis n° 2 la voie est rectiligne sur une longueur de 340 m. Elle longe, sur son front Sud, le taillis n° 3. Celui-ci dessine en plan un grand U, dont les branches verticales enserrent une prairie au centre de laquelle se dresse, isolé, un petit tumulus triangulaire. La prairie, ouverte à l'Ouest, est bornée et dominée à l'Est par un ressaut de terrain, ceint d'un mur de clôture. A l'intérieur de cette enceinte se trouvent deux monuments en pierres sèches présentant sur leur façade une sorte de fausse porte à la base de laquelle on a posé un grand bloc de pierre triangulaire, pointe dirigée vers l'extérieur. La voie, en longeant cette organisation, est appuyée sur un mur de soutènement qui la sépare de toute une suite de petites constructions à caractère cultuel décrites dans notre rapport de l'année 1976.

Parvenue aux abords du taillis n° 4, la voie s'infléchit pour décrire un double coude afin de contourner un groupe de deux tumulus avec dispositif à écoulement.

Les quatre taillis successivement atteints par la voie sont tous les quatre longés par elle sur leur front Sud. On remarque en outre que sur ce premier axe de 450 m de longueur, la voie est parallèle à la falaise au-dessus de laquelle a été construit, avec un retrait, le mur d'enceinte à 'appareil cyclopéen' que nous avons décrit dans le rapport de l'année 1976. Au pied même de cette falaise, des constructions à caractère apparemment cultuel ont été décelés, mais non encore répertoriés. En bref, entre les Abattois et le Carrefour des Quatre Chemins, la voie s'allonge entre le mur cyclopéen et la suite des organisations culturelles dissimulées dans les quatre taillis. Il est manifeste que sa fonction est de desservir ces installations.

2) Section allant du Carrefour des Quatre Chemins aux bâtiments de la Colonie de Vacances des Messageries.

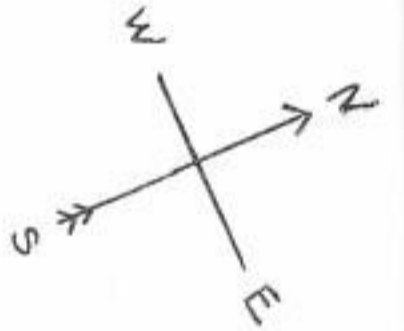
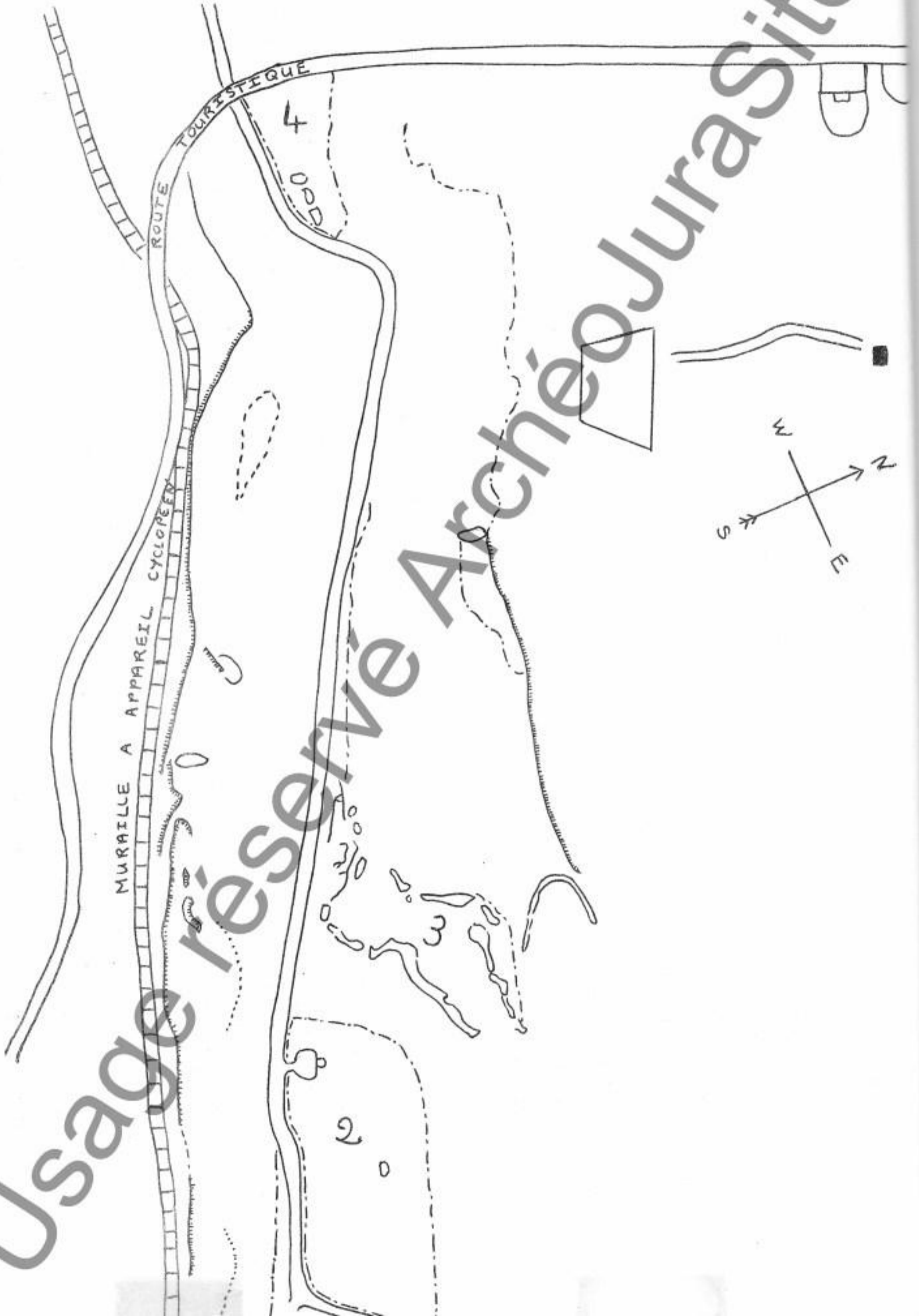
Cette section couvre 1 Km 175 m et elle s'étend parallèlement au mur d'enceinte à 'appareil cyclopéen' qui, à la hauteur du hameau de Cornu, change de direction pour suivre un axe Nord-Sud.

La première partie de cette section est rectiligne sur une longueur de 600 m ; la chaussée passe entre deux haies d'arbres épineux et son tracé reste visible. La voie fait suite un coude à angle droit pour contourner un petit plateau dont le versant à proximité de la voie laisse voir des marches taillées dans le roc. Après ce coude la voie, sur 125 m, est bordée du côté Ouest par un puissant mur de soutènement. Un nouveau coude à angle droit lui fait reprendre la direction Est-Ouest. A 50 m de là, se trouve une bifurcation. Une branche Sud se détache sur un large virage et vient longer un monument cultuel établi sur un socle rocheux, entaillé de trois gradins, sur lequel une petite cuvette que couvrait une pierre circulaire avait été organisée à la base d'un panneau rocheux incliné à 45 °.

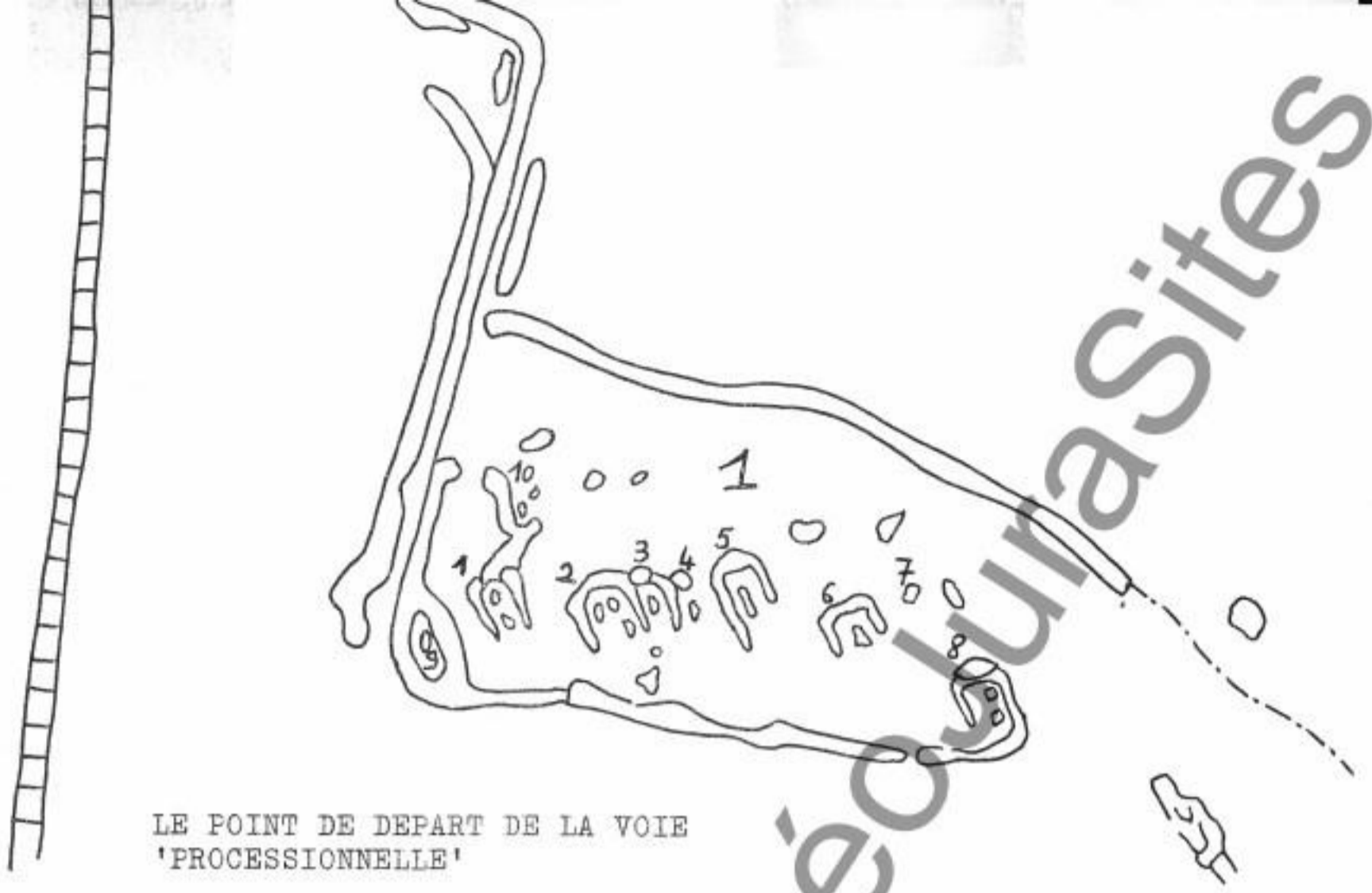
Le tracé principal de la voie, au-delà de la bifurcation, suivait un axe Est-Ouest sur 400 m de longueur jusqu'au voisinage des bâtiments de la colonie de vacances des Messageries.

.../...

Usage réserve ArchéoJuraSites



0.50



LE POINT DE DEPART DE LA VOIE
'PROCESSIONNELLE'

Usage réservé ArchéoSites

.../...
3) Section allant des bâtiments de la Colonie des Messageries jusqu'à la limite Nord du domaine de la Colonie, en lisière de la forêt.

À la hauteur des bâtiments de la Colonie, la voie cesse de suivre l'orientation générale Est-Ouest pour se diriger vers le Nord. Après un premier coude, elle s'établit sur un talus flanqué d'un mur de soutènement. Une centaine de mètres au-delà, un deuxième coude la situe sur une axe Sud-Nord pour gagner après un parcours de 300 m la lisière de la forêt.

Entre les deux coudes, la voie établie sur talus longeait une petite falaise dont s'étaient détachées de grosses pierres qui avaient en tombant recouvert la voie elle-même. À cet endroit, notre exploration n'a pas été complète ; il conviendrait de vérifier si les grands blocs éboulés n'appartenaient pas à une organisation culturelle, qui justifierait l'existence du talus qui a demandé un gros effort de construction que la seule commodité du cheminement ne justifiait pas.

Le sondage effectué à la hauteur du deuxième coude nous a permis de retrouver la voie qui était invisible à cet endroit. Son cailloutis est immédiatement apparu et ses deux rebords venaient buter contre des vestiges qui nous ont paru de caractère culturel et voici pourquoi.

À gauche, soit du côté Sud, s'élevait un tertre. Après désherbage et élagage des buissons, le sommet du tertre a fait apparaître les agencements suivants. À l'extrémité Ouest, une série de blocs entourait un alvéole sur lequel avait été déposée une pierre pointue placée horizontalement. Au centre, on a trouvé successivement : une pierre quadrangulaire placée au milieu d'une couronne de blocs ; une dalle recouvrant l'ouverture d'une faille profonde ; une plus grande dalle, maintenue en position horizontale par deux pierres de calage, mise au-dessus de l'ouverture d'une seconde faille. À l'extrémité Est, quatre blocs, dont deux à peu près triangulaires, entouraient deux pierres à peu près sphériques.

À droite de la voie, soit au Nord, des pierres étaient disposées en couronne et des cuvettes renfermaient chacune une pierre placée à l'horizontale.

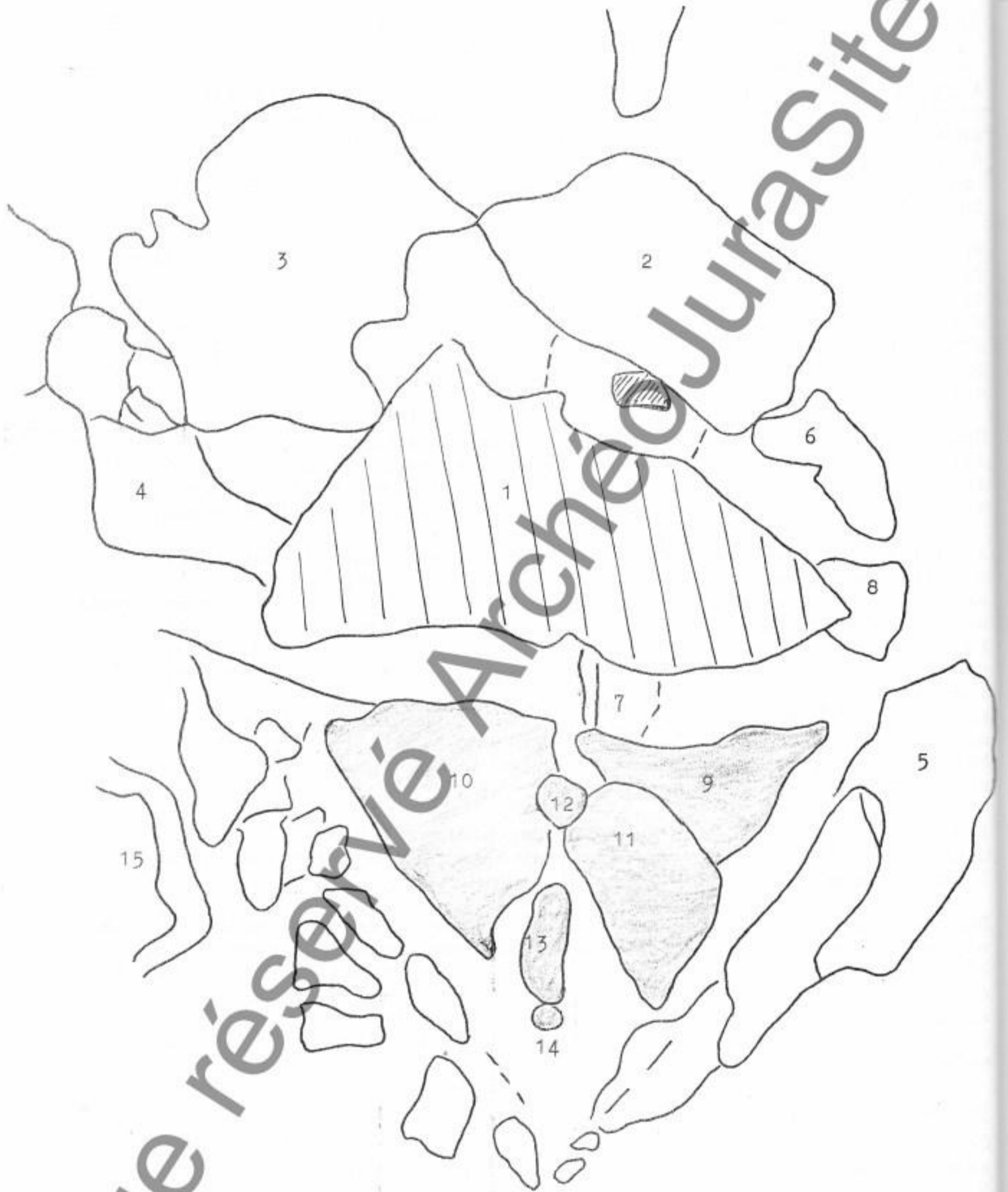
Dans son tracé rectiligne de 300 m de longueur, entre le deuxième coude et la lisière de la forêt, la voie avait complètement disparu. Nous l'avons retrouvée par des sondages successifs et avons constaté qu'elle était parallèle à la route empierrée qui traverse le domaine, en se situant plus à l'Ouest. Elle passait entre un taillis, où nous avons dénombré dix tumulus placés côte à côte, et un tumulus plateforme qu'elle venait border.

Le tumulus plate-forme

Ce tumulus se présentait sous l'aspect d'une plate-forme faite d'un amas de pierres et édiflée sur un sol en légère pente suivant un axe Nord-Sud. De plan à peu près rectangulaire, la plate-forme était limitée à ses deux extrémités Nord et Sud par une bordure rectiligne ; elle faisait au-dessus du sol une faible saillie de 0,50 m de hauteur moyenne.

La plate-forme était surmontée de trois dalles. La dalle située au Nord avait été soulevée par les racines d'un gros arbre. Au centre, une grande dalle était posée à plat, calée au Sud par de gros blocs servant d'appui à une troisième dalle dressée en oblique.

.../...



LE TUMULUS PLATE-FORME

1. Le bloc triangulaire

9, 10, 11, 12, 13 = le 'papillon'

.../...

Après son enlèvement, il est apparu que la grande dalle centrale recouvrait une série de pierres plates, disposées en couronne, qui constituait le sommet d'un petit tumulus que la plate-forme recouvrait donc. La base de ce petit tumulus était de plan triangulaire à trois côtés égaux de 1 m de longueur, le sommet du triangle pointant vers le Sud.

La couronne de pierres plates du sommet de ce petit tumulus ceinturait une cavité en forme d'entonnoir au-dessus de laquelle était placée horizontalement une pierre de forme allongée, dont la pointe était orientée vers le Nord. Cette façon de disposer la 'pierre sacrée' correspondait à toutes les observations que nous avons faites antérieurement dans d'autres cairns.

On pouvait croire que le petit tumulus était la chose essentielle que la plate-forme recouvrait. Il n'en était rien car le petit tumulus avait ^{été} établi au-dessus du curieux agencement que voici.

Le sol rocheux avait été creusé par enlèvement de substance pour former une sorte de fosse triangulaire où l'on avait disposé des pierres formant l'ensemble suivant. Au Nord un quartier de roc triangulaire, la pointe dirigée vers l'Est reposait sur une saillie rocheuse tandis que le culot portait sur deux aspérités du roc. On remarquait non seulement l'orientation vers le soleil levant, mais aussi le soin pris pour ménager un vide sous le ventre de la pierre.

Au Sud de cette pierre, la singulière disposition de quatre dalles épaisses figurait, deux par deux, les ailes d'un papillon ; on avait choisi une pierre allongée et bombée pour représenter l'abdomen ; une pierre de forme sphéroïde, figurait la tête ; elle avait été placée, entre les ailes, sur un coussin de sept petites pierres qui lui assuraient une assise horizontale. L'envergure de ce 'papillon', de 1 m de longueur, était parallèle au côté Sud du bloc triangulaire dont elle était séparée par une vingtaine de centimètres. Une pierre longue et plate avait été posée entre la tête du 'papillon' et le flanc du bloc triangulaire, cette pierre se trouvant suspendue au-dessus de l'intervalle et formant comme l'antenne du papillon.

A l'angle Nord-Ouest de la plate-forme, on avait ajouté une sorte de petit tumulus accolé en quelque sorte. Le nettoyage de cette partie a fait apparaître une couronne de pierres entourant un alvéole avec pierre placée au centre.

Le tumulus plate-forme est le premier cairn où nous avons découvert, sous la caillasse de couverture, une organisation aussi importante et aussi complexe.

La voie, qui longeait ce tumulus, était séparée par une prairie d'un taillis très dense, où nous avons compté une dizaine de tumulus établis côte à côte sur une légère pente. Nous avons choisi d'étudier l'une de ces structures qui se recommandait par son volume.

Le tumulus étudié recouvrait une zone de lésines. Il est orienté Est-Ouest sur son axe long et il se divise en deux parties.

La partie orientale, de plan à peu près carré, est à ciel ouvert. On s'est servi des bancs parallèles de lésine pour isoler, après enlèvement de substance, un bloc triangulaire qu'on avait incliné par la pose de deux cales. Le bloc, creusé d'une rigole, probablement

.../...

.../...

naturelle, était penché au-dessus d'une faille naturelle très profonde qui pouvait servir de bassin d'écoulement. On avait aménagé un couloir de circulation autour de la pierre triangulaire mais on avait bouché avec un entassement de blocs la partie située en avant d'elle, si bien que la pierre se trouvait enfermée dans un logement. Cette partie orientale était clôturée à son extrémité par un muret rectiligne construit de gros blocs.

Sur le flanc Nord du tumulus on avait recouvert le creux de l'intervalle entre deux bancs de lésine par de grandes dalles provenant de la taille du rocher. Nous avons en effet observé qu'on avait fait un effort particulier pour que le tumulus puisse être contourné. Celui-ci est en effet bien délimité sur tout son périmètre autour duquel on pouvait circuler.

La partie occidentale, de forme arrondie et bombée, était bordée extérieurement, soit de gros blocs, soit de dalles posées en oblique et appuyées contre la base de la calotte. Les profils font bien ressortir que la partie la plus bombée de la calotte surmonte la suite des bancs de lésines qui avaient été couverts de dalles dans la partie orientale, tandis que la partie moins haute a pu, par sa dépression, favoriser l'accès au sommet du tumulus.

Toute la structure manifeste un très important travail humain.

4) Section allant de l'extrémité Nord du domaine de la colonie aux Gits de Syam

Cette section est entièrement sous bois (Bois de Derrière Cornu) où son parcours se développe sur 1,6 km. Elle passe entre la cote 808 et la Côtière et borde le 'Four' circulaire que nous avons décrit dans notre rapport de 1977. Nous avons noté que ce four circulaire se trouvait dans le voisinage d'un entassement de grands blocs au milieu desquels on avait déposé des 'pierres sacrées' dans des alvéoles. Audessus du principal amoncellement, qui se trouvait au pied du versant Est de la cote 808, un menhir de 1 m de hauteur avait été dressé.

Après avoir coupé la route touristique, la voie se dirige vers les Gits de Syam et pénètre dans ce que nous avons appelé la 'Citadelle'.

Considérée dans tous son développement, ce qui caractérise essentiellement cette voie, c'est son tracé marqué par de nombreux virages ; les coudes ne sont jamais explicables pour la commodité du cheminement ; ils sont tous en rapport avec des organisations qui ne peuvent trouver d'autre explication que culturelle.

Quant à la chaussée elle-même, elle est empierrée avec beaucoup de soin et un travail important a été fait pour racher les différences de niveau afin de maintenir une parfaite horizontalité. Elle est bordée par endroits par un mur de soutènement. Les ornières, quand elles sont visibles, sont peu profondes et leur écart est de 1,10 m.

2. Les Abattois

Le grand nombre de vestiges déjà répertoriés dans ce secteur donnait une importance particulière aux Abattois. Cette importance s'est

.../...

.../...

affirmée à la suite de nouvelles découvertes. Nous devons à l'obligeance d'une personne du pays d'avoir été avertis qu'à la suite de la coupe d'un taillis à l'entrée de la forêt de Chaux des Crotenay de curieuses structures avaient fait leur apparition.

Deux structures, caractérisées par un mur demi-circulaire, avaient été coupées par la route touristique, à 180 m au Nord du carrefour des Quatre Chemins. Nous avons pu étudier la structure la moins endommagée.

Orientée Est-Ouest, elle est formée de deux parties à deux niveaux différents.

La partie occidentale est un haut socle formant une vaste plate-forme qui, à l'arrière, a été entamée par la construction de la route. Cette plate-forme est constituée par de la pierraille qui recouvre un éperon rocheux. On y remarque une dépression de forme ovale et une rangée de pierres disposées en demi-cercle.

L'éperon rocheux a été taillé sur son front Est de façon à déterminer un large panneau de surface unie. Mais, au milieu de ce panneau, on a réservé en saillie un bloc quadrangulaire qui constitue une sorte de banquette. De part et d'autre de cette banquette, deux consoles ont été aménagées dans le roc, l'une d'entre elles étant creusée d'une cupule en son centre.

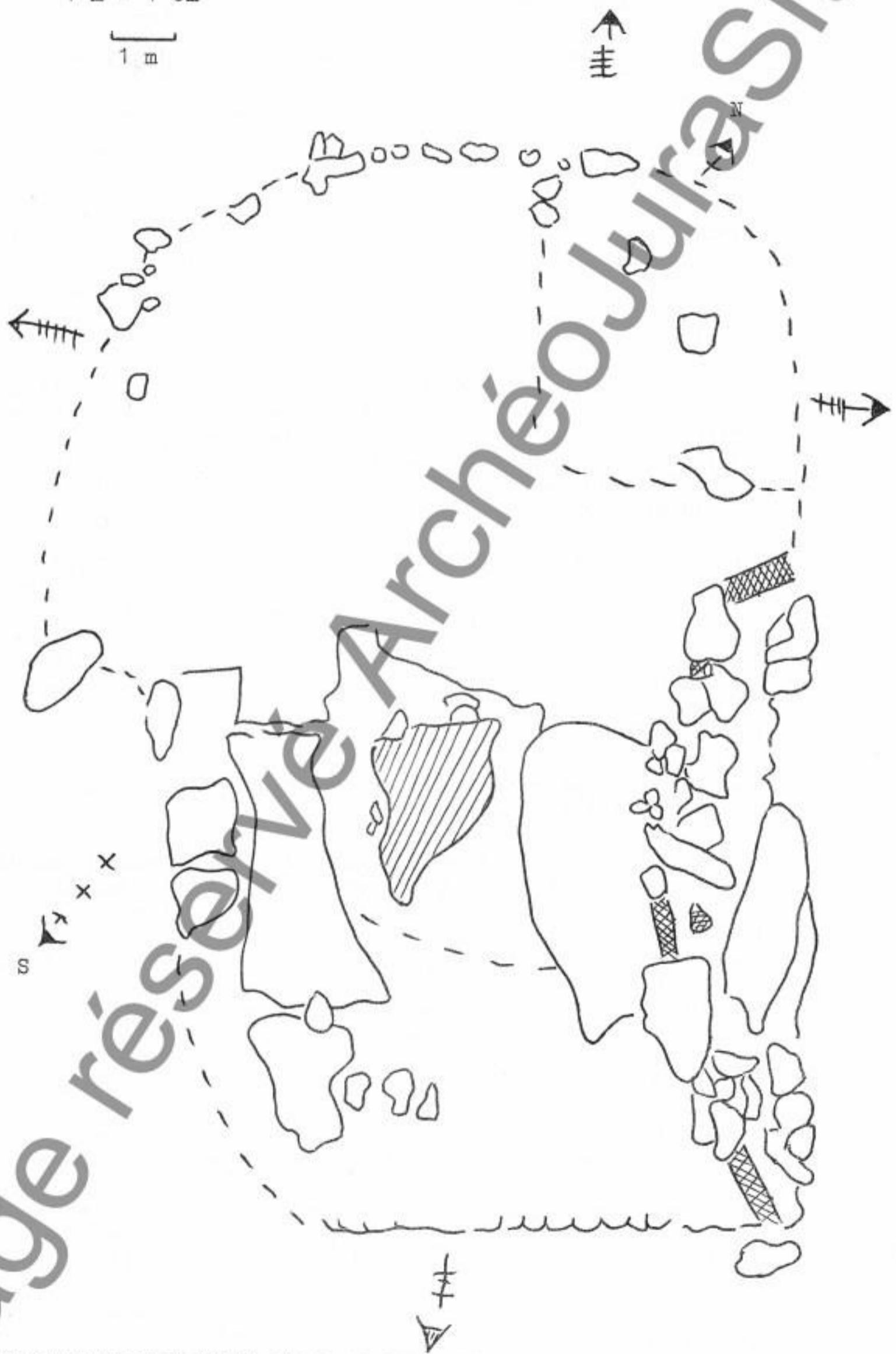
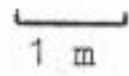
En avant de cette façade le sol aplani a été entouré par un mur semi-circulaire. Ce mur est constitué par un banc rocheux qui en forme le soubassement. Les débris de taille ont été utilisés pour recouvrir l'armature rocheuse du mur afin d'édifier une ceinture dont la hauteur, mesurée à l'extérieur du dispositif, atteint 1,60 m ; son épaisseur varie de 2,70 m à la base à 1,20 m au sommet. Cette largeur au sommet permettait de marcher sur la crête.

Extérieurement, on avait aménagé un plan incliné de forme triangulaire, pointe dirigé vers l'Est, qui permettait d'accéder au sommet du mur et, par le double cheminement sur sa crête, de gagner le haut socle de la plate-forme occidentale.

L'intérieur de l'hémicycle a montré l'organisation suivante. Le sol rocheux a été aplani pour former une sorte de dallage. Mais ce dallage a été établi sur trois niveaux différents. Le niveau inférieur s'étend sur tout le côté Nord et correspond au niveau de deux petits bassins. Au centre de l'hémicycle, le niveau est légèrement plus élevé (+ 5 cm). Enfin, le niveau est relevé de 10 cm par rapport au précédent : devant le bloc quadrangulaire appuyé contre le panneau rocheux, devant une curieuse superposition de consoles taillées dans le roc dans l'angle Sud-Est et devant une abside qui fait face au bloc quadrangulaire. On a visiblement voulu établir un sol plus élevé devant certaines parties de l'hémicycle : le bloc quadrangulaire, les consoles superposées, et l'abside. On peut remarquer que, devant la série de consoles superposées, le dallage a été taillé en demi-cercle et que, devant le bloc quadrangulaire, le dallage a été découpé de façon à faire saillir deux pointes triangulaires. La partie de dallage la plus basse est au même niveau que les bassins ; son établissement semble avoir été voulu pour favoriser l'écoulement d'un liquide vers ces bassins. L'un de ces bassins correspond à une faille naturelle au-dessus de laquelle on avait posé une pierre servant de bouchon ; le second bassin a été obtenu en déchaussant un quartier de roche.

.../...

Echelle -
1 m = 1 cm



LE GRAND TUMULUS FAISANT FACE AU TUMULUS PLATE-FORME

.../...

Dans la partie du mur demi-circulaire, faisant face à ces bassins, on avait aménagé une niche couverte d'une dalle formant auvent ; on y a trouvé une pierre longue de 22 cm présentant une extrémité tranchante et une autre extrémité formant manche. Cette sorte d'outil portait des marques de façonnage par frottement.

Il faut ajouter que, sur le flanc Nord de la grande plate-forme, on a constaté l'existence d'une dépression de forme allongée de 2,50 m de longueur sur 0,80 m de largeur.

Un deuxième monument à hémicycle, identique à celui que nous venons de décrire, se trouve à 7 m plus au Nord. Il a été coupé par la route qui a fait disparaître toute la plate-forme tandis que l'enceinte semi-circulaire s'est trouvée conservée.

Voilà donc deux grands monuments à hémicycle, placés côte à côte et faisant face à l'Est. Ils dominent un espace plat recouvert actuellement par un bois de petits sapins. On peut se demander s'il n'y avait pas là une esplanade. En contournant le bois, toujours dans la direction de l'Est, nous avons découvert un chemin, dallé de petites plaquettes et appuyé par un mur de soutènement, qui escalade la pente menant à un plateau. Avant d'aborder ce plateau, le chemin franchit une faille qui a été comblée à cet endroit pour permettre le passage. Sur le plateau le chemin conduit à un grand enclos trapézoïdal, ceinturé de murs épais, mesurant 25 et 15 m pour les bases, sur 20 m. Cet enclos se trouve dominer la voie antique au voisinage de la grande esplanade en U des Abattois.

B. - LE FLANC ORIENTAL DE LA COTE POIRE

Au voisinage de la cote 658, 0, en bordure de la combe de Crans et près d'une mare, s'étend un champ appartenant à Mr. Tissot. Notre attention avait été attirée par l'existence de trois buttes qui s'élevaient au milieu du champ et qui laissaient penser à des tumulus.

La butte C, la plus importante, surplombe le chemin menant à Crans. La butte A est 15 m plus au Sud. La butte B s'intercale entre les deux premières, mais se trouve décalée vers l'Ouest.

La butte B a fait l'objet d'une fouille exécutée par l'équipe Edeine, au cours de l'été 1971. Nous avons pu, en 1978, compléter l'exploration, ce qui nous a permis de faire une étude complète de cette construction. Il s'agit en effet d'une véritable construction édifiée au-dessus du sol préalablement décapé pour offrir une surface horizontale. Le monument comprend essentiellement une plate-forme soutenue par un soubassement circulaire.

La plate-forme était constituée de grandes dalles ; les deux plus importantes mesuraient 0,50 x 0,36 et 0,95 x 0,40 m avec une épaisseur de 0,05 m. L'assemblage de ces grandes dalles encadrait au centre une surface en forme de losange, elle-même recouverte de pierres plates. Il fallait donc considérer la plate-forme comme entièrement pavée et occupant un espace à peu près circulaire de 2,50 m de diamètre.

L'idée première de tumulus laissait imaginer que le dallage pouvait recouvrir une cavité renfermant un quelconque dépôt. C'est une toute autre structure qui est apparue. Les dalles étaient posées sur une couche de sable formant une base horizontale. Sous ce lit de sable, se trouvait un remplissage de pierres entassées recouvrant un soubassement formé de blocs placés verticalement. Ces blocs étaient serrés et bien calés sur le roc nivelé dont les poches avaient été comblées par un cailloutis. On avait donc bâti un noyau solide sur un sol préalablement mis à l'horizontale. Un tel effort trahissait la volonté d'établir une plate-forme capable de soutenir une lourde charge.

Le solide soubassement supportant la plate-forme était non moins solidement ceinturé. Une ceinture en double couronne était composée d'un blocage de cailloutis entre deux parements. Chaque parement était fait de blocs calcaires débités en moellons. Contre le parement extérieur et à sa base, on avait appliqué une couche de terre grise dont l'épaisseur atteignait par endroits une trentaine de centimètres. La couronne se déformait à l'Ouest et au Nord pour constituer deux pans à peu près rectilignes séparés par une grosse pierre d'angle (0,50 x 0,40 x 0,30 m).

Le front occidental, qui devait se dresser à près de 1 m au-dessus du sol, portait la marque d'une destruction, qui avait réduit à une seule assise la double couronne, ce qui avait provoqué l'effondrement du bord de la plate-forme. A l'opposé, soit à l'Est, un blocage de grosses pierres épaulait la couronne extérieure et la reliait à une aire pierreuse. De ce côté, il était possible d'accéder à la plate-forme par un passage à niveau. Il faut ajouter que la dite plate-forme était bordée de ce même côté oriental par un ressaut en arc en cercle. En avant, du côté de l'Ouest, on avait, semble-t-il, contrebuté la construction par un talus.

.../...

.../...

Un mur venait s'accrocher à l'angle Nord-Est de la construction pour s'étendre vers le Nord. Il formait un angle droit avec un autre mur bordant le côté Nord, mur qui avait la particularité d'être plaqué contre le monument sur une longueur de 1,50 m et d'être établi en retrait de 0,30 m sur une longueur de 2,30 m. La partie de mur ainsi décalée était noyée sous une épaisse couche de cendres. Et, près de l'angle formé par les deux murs orientés respectivement Est-Ouest et Nord-Sud, l'existence d'un foyer a été reconnue.

Ce foyer était fait d'un dallage placé contre le mur orienté Nord-Sud et limité sur chaque côté par des pierres plates dressées sur chant. La découverte de ce foyer vient expliquer pour une large part le mobilier mis au jour contre le soubassement de la plate-forme. Tout le mobilier a été trouvé à l'extérieur de la double couronne. Il comprend d'abord de nombreux restes d'animaux : dents de gros carnassiers, dents et défenses de sangliers, dents de moutons, débris de mâchoires, d'omoplates, d'os longs, petits débris d'os divers, mais aucune trace d'os humains. On a également recueilli de nombreux tessons de poterie variée : bords de col de pot, fonds de vase, anses et fragments divers. Il y avait de la poterie couleur blanc crème, de la grise bleutée, de la noire, de la rose orange. Plusieurs tessons pouvaient être identifiés avec de la céramique campanienne. On a aussi recueilli des fragments de poterie sigillée : Arezzo et ateliers plus tardifs. Toute cette céramique est antique. Chose à remarquer, tous ces fragments proviennent de pièces différentes et sont généralement très petits. Le mobilier en métal comprenait surtout des clous et des tiges de fer avec une extrémité pointue et l'autre recourbée, ressemblant à des arpillons. Notons aussi quelques petits objets métalliques à décor, notamment deux petites boucles de bronze sans arpillon et deux motifs décoratifs (bijoux ?) en forme de fleurs de lotus.

Les deux autres buttes A et C n'ont fait l'objet que d'une exploration rapide.

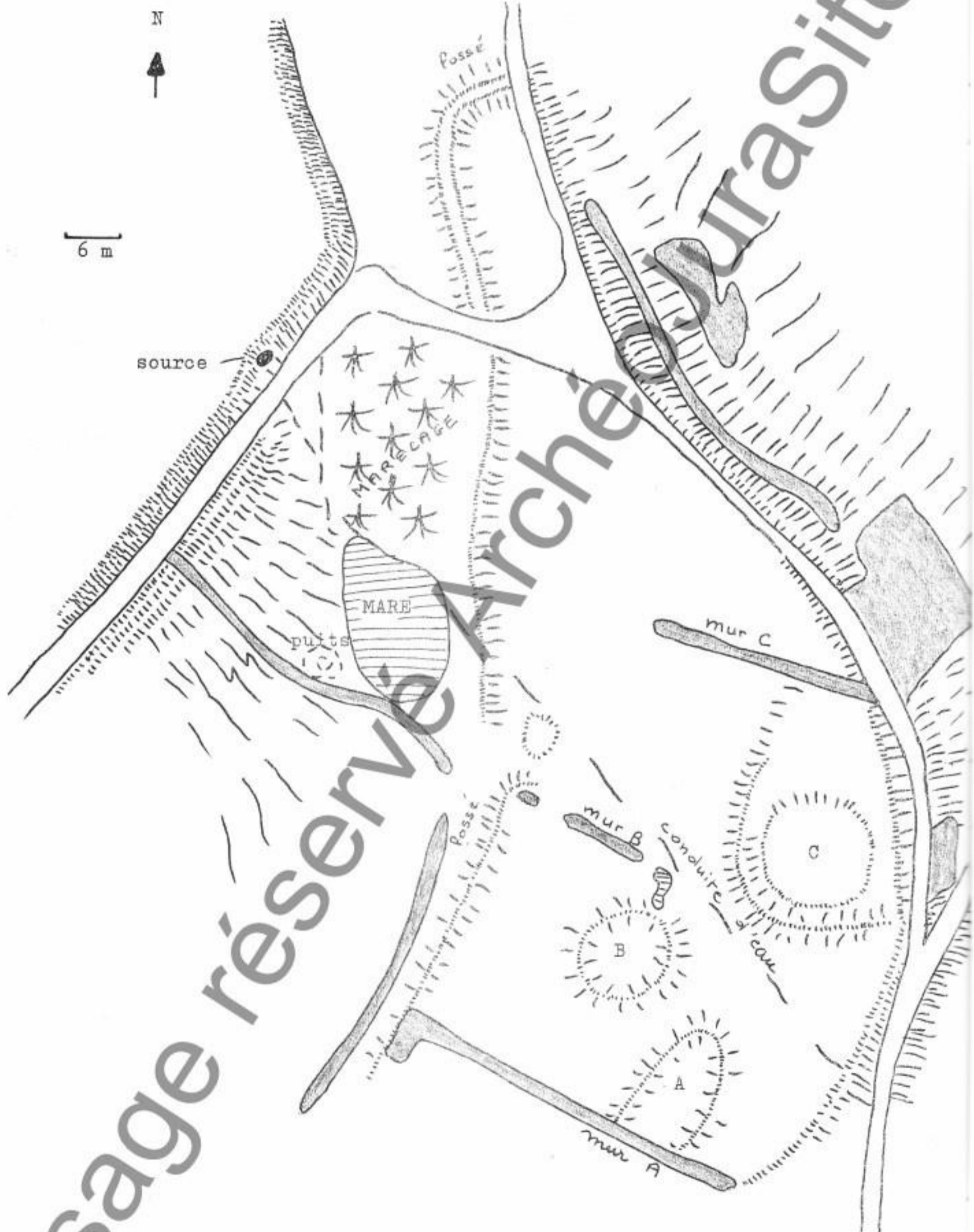
La butte C est la plus grande. Elle est presque de niveau avec le champ dans sa partie Nord, mais elle est bordée par un talus dans sa partie Sud. Un sondage effectué dans ce talus a permis de constater qu'il avait été façonné avec un apport de pierres et que par conséquent il était artificiel. Ce travail humain avait permis de constituer une vaste plate-forme horizontale en avant de laquelle on avait nivelé le banc rocheux afin de former une sorte d'esplanade.

A l'extrémité Nord de cette butte C on voyait l'amorce d'un mur que nous avons pu suivre sur une partie de sa longueur, soit sur 25 m. Ce mur est réduit à son soubassement qui repose sur le sol naturel ; il mesure 1,30 m de largeur. Il se dirige vers la mare et il devait couper le champ transversalement. C'est le mur C du plan.

A 30 m au Sud et sur une ligne parallèle, se développe un second mur, le mur B du plan.

Ce mur B est, lui aussi, réduit à son soubassement. Il mesure 0,80 m de largeur ; il repose sur le sol naturel. Il s'accroche à l'Ouest à un bourrelet de terre et de pierraille qui est le début d'un rebord dominant un fossé construit qui fait face aux 'redoutes', étudiées en 1971, dont il est séparé par le champ qui longe le 'Rochet'. A l'Est, en direction de la butte B, et, à la hauteur de cette butte, le mur est coupé et se termine à cette extrémité à la manière d'un pilier. C'est qu'un seuil de 1 m de largeur s'ouvre à cet endroit. L'autre pilier du seuil est détruit, mais on retrouve la suite du dispositif sous forme

.../...



CHAMP TISSOT - LES FORTIFICATIONS

.../...

de fondations. Le mur détruit faisait un coude à angle droit pour venir s'accrocher à la butte artificielle B.

A 33 m au Sud du mur B, un troisième mur A a été mis au jour, transversal lui aussi. Ce mur mesure 1,10 m de largeur et il repose sur le sol naturel. Il se rattache d'une part, à l'Ouest, à une aire pierreuse dominant le fossé construit et, d'autre part, à l'Est, à la butte Adont le talus a été façonné de main d'homme comme un sondage nous l'a fait constater.

Murs et buttes semblent bien former les éléments d'une même organisation. Les trois murs sont liés chacun à l'une des buttes ; ils sont parallèle entre eux et barrent le champ dans sa largeur. Ils sont séparés les uns des autres par un intervalle d'une trentaine de mètres.

Nous avons vu que les buttes A et C présentaient une horizontalité qui avait été acquise par le façonnement du talus. Quant à la structure B, c'est un soubassement cylindrique maçonné, élevé sur le sol rocheux préalablement aplani et qui montre tous les soins qui ont été pris pour en faire l'assise solide de la plate-forme qui le couronne.

Cette organisation, où se manifeste une unité de conception, se développe suivant un axe Nord-Sud. A droite de cet axe, soit vers l'Est, la pente raide d'un talus qui atteint jusqu'à 15 m de haut, forme un glacis naturel. Son rebord a été mis au même niveau à la manière d'une escarpe.

Ce sont des termes militaires qui viennent à l'esprit pour définir chaque partie de l'ensemble, et que cet ensemble soit effectivement militaire, c'est ce que suggèrent les observations complémentaires suivantes.

La levée du plan montre un lieu fermé défendu sur tout son périmètre. Le flanc oriental est protégé par l'abrupt du talus naturel. Mais ce talus est renforcé par des plates-formes placées à sa base et par un mur construit sur sa pente.

Le flanc occidental est défendu par un fossé construit allant de l'extrémité du mur A à l'extrémité du mur B, soit sur 33 m. Le fossé cesse d'exister là où commence le bas-fond actuellement occupé par une mare et un marécage. Ce bas-fond est dominé par une source à fort débit dont l'eau a été assez récemment captée.

Au Nord du marécage, on retrouve, dans un champ, la trace d'un fossé qui rejoint le rebord du haut talus ci-dessus mentionné.

Il y a là toutes les apparences d'un locus iniquus, au sens de zone très fortifiée.

Faut-il voir sur les tertres des emplacements pour des balistes ? La robustesse de la plate-forme B n'y contredit pas. Et il faudrait, pour bien faire, décaper les surfaces des buttes A et C.

Fortifications ? Mais de quelle époque ? Par chance, il y a des éléments de datation. Ce sont principalement des tessons. La bande chronologique couverte par ces différents tessons va de la Tène III jusqu'au second siècle après J.-C. On peut ainsi hasarder l'hypothèse que les fortifications seraient romaines et édifiées en vue d'un combat ayant nécessité la défense du col au Sud de la Côte Poire, et il y aurait eu ensuite occupation du lieu par une garnison.

.../...

.../...

Le foyer découvert près du tertre B, les débris de cuisine qu'on a retrouvés tout auprès, les mauvaises parties de murs retrouvés près du foyer seraient les traces de cette occupation. On aurait même utilisé la plate-forme dallée du tertre B pour y faire du feu. Le centre de la plate-forme présentait une surface sur laquelle on avait fait du feu et la couche de terre sablonneuse sous la dalle était rubéfiée. On avait d'abord pensé à un ustrinum, mais nous avons vu que la puissance du soubassement ne se justifiait pas pour un tel usage et qu'il se comprenait mieux pour un ouvrage militaire. D'autre part, on ne peut séparer cette structure ni des deux autres buttes A et C ni de l'articulation des murs transversaux.

C.- CONCLUSION

Les travaux et explorations des trois années 1977, 1978, 1979 ont eu pour résultat de nous donner une meilleure connaissance du grand éperon barré de Chaux des Crotenay et une meilleure compréhension de la mise en état de défense du col, au Sud de la Côte Poire.

La grande concentration des organisations cultuelles dans le secteur des Abattois explique qu'on y trouve le terminus de la voie antique. Ce terminus se situe à l'extrémité orientale du taillis où sont groupées, côte à côte et parallèlement, des structures à écoulement. Mais on remarque que les constructions à caractère cultuel se continuent, d'une part, à l'Est, jusqu'à la ferme des Combes et au-delà et, d'autre part, à l'Ouest, jusqu'au hameau de Cornu pour venir ensuite border le plateau qui s'élève au Sud de Cornu, en suivant la base du ressaut jusqu'à la falaise qui domine la Lemme, au Nord de Tépette. Ce développement en arc de cercle correspond à une muraille dont le tracé épouse le même contour et qui partage en deux l'éperon barré dans sa longueur. Au Nord, c'est la forêt de Cornu et, au Sud, ce sont les prairies du plateau. Le plateau, ainsi défendu sur son front septentrional, est lui-même divisé en deux parties.

La cote 801, le Champ Montant et la combe qui descend vers la Montagne Ronde sont, à l'Ouest, isolés du reste du plateau par un mur. L'espace ainsi ceinturé couvre une cinquantaine d'hectares ; il est beaucoup moins vaste que la partie occidentale comprise entre le mur divisant le plateau et le cours de la Lemme. Toutefois, les deux parties sont à considérer comme un ensemble puisqu'elles sont protégées au Nord par le mur à appareil 'cyclopéen'.

Le plateau a donc fait l'objet d'une organisation particulière et il est tentant d'y placer l'oppidum lui-même, oppidum ipsum, celui qui était réservé aux hommes et aux troupeaux. C'est un oppidum double où l'on peut distinguer un habitat et une aire de refuge permettant d'accueillir dans cette zone protégée la population des alentours accourue en cas de danger pour trouver un asile. Cette hypothèse s'accorde avec la notion d'oppidum des Mandubiens, les Mandubiens étant les bénéficiaires de l'oppidum-refuge tandis qu'une ville s'étendait à côté, telle Alésia.

Cet oppidum double occupe principalement le plateau, entre la dépression de Cornu et celle de Chaux des Crotenay ; il est donc in summo colle.

.../....

.../....

On voit que l'oppidum, habitat et zone de refuge, ne comprend pas la totalité du grand éperon barré, mais seulement sa moitié Sud. L'éperon barré tout entier n'a pu devenir un seul vaste oppidum que lorsqu'il a été occupé par toute une armée et transformé en vaste camp retranché, ce qui lui conférait une unité militaire. D'où la distinction entre oppidum tout court, et oppidum ipsum Alesia.

La forêt de Cornu restait en dehors de l'oppidum proprement dit ; comme c'est elle qui renferme la plupart des monuments à caractère cultuel, on peut soutenir qu'elle avait été réservée aux dieux.

Les monuments à caractère cultuel ne sont pas semés au hasard. On voit d'abord, comme nous l'avons déjà fait remarquer, qu'ils ont été établis en arc de cercle pour border le mur de défense Nord de l'oppidum proprement dit, plaçant cet oppidum sous la protection des dieux. Mais on avait également aménagé une voie qui traversait la forêt de Cornu dans sa longueur comme pour convier les hommes à participer aux cultes au milieu de la sylve. On est tenté d'appeler cette voie 'processionnelle' à cause de sa liaison avec les constructions à caractère cultuel, liaison si étroite qu'il est difficile de lui trouver une autre raison que celle de desservir successivement des aires sacralisées.

Nous avons décrit en détail le tracé de cette voie, sa naissance au taillis groupant les structures à écoulement (à la cote 741), ses courbes anormales pour une voie de simple utilité et son point d'aboutissement aux Gits de Syam. Elle part des Abattois où le singulier groupement de monuments à caractère cultuel laisse imaginer l'accomplissement de rites ; elle traverse deux grandes aires sacralisées : dans le secteur des Messageries ; puis, au cœur même de la forêt, à la hauteur de la Côtère. Et, si l'on songe à une procession, celle-ci pouvait s'achever à l'intérieur des Gits de Syam, peut-être au voisinage de ce caprice de la nature appelé La Grande Cheminée. Voie de procession possible, et pourquoi pas voie de pèlerinage, ce qui s'accorderait avec l'idée de métropole religieuse.

Des troupeaux, des hommes et des dieux, telle est la formule qui résumerait bien ce que l'exploration du grand éperon barré de Chaux des Crotenay nous a fait observer.

Les hommes qui ont réalisé cette organisation se présentent d'abord à nous par leur technique et, dans un certain sens, leur art.

Leurs plus gros travaux, murs 'cyclopéens' ou monuments à hémicycle, pour citer les plus importants, ont été édifiés sans transport de matériaux. Dans le cas des murs, les blocs ont été déchaussés dans des bancs de lésine tout proches et manoeuvrés à coups de levier. Les monuments à hémicycle ont été faits par enlèvement de substance dans une masse rocheuse ; là, c'est la carrière elle-même qui se transforme en édifice par découpage et non pas un édifice élevé avec des matériaux pris dans la carrière et ensuite transportés.

Du point de vue artistique, l'art étant très relatif, on observe de la variété dans les conceptions et un certain effort architectural. À côté des monuments à hémicycle qui sont très particuliers, les constructions en pierres sèches sont lointaines d'être identiques. Il y a des façades où l'on a, semble-t-il, imité une fausse porte, et on a placé à la base un quartier de roc triangulaire, pointe dirigée vers l'extérieur. L'une de ces façades comprend une niche au-dessus de la 'fausse porte'. Le monument le plus élaboré se trouve au voisinage de la ferme des Combes. Il présente deux niches superposées et il est couronné d'un bloc conique qui forme comme une petite coupole.

.../...

Les mêmes hommes se manifestent encore à nous par leurs pratiques religieuses révélées par leurs nombreuses constructions à caractère cultuel.

Le caractère dominant dans ces pratiques est la litholâtrie. L'éminent préhistorien, le Dr. Gobert, auteur d'un Essai sur la litholâtrie, écrit : 'Ce penchant à placer la demeure des esprits ou des dieux dans les pierres, de toutes parts mousses et polies comme des vases clos ou de petits mondes fermés, a été général parmi les hommes. Les Sémites, les Grecs, les Italiens de l'histoire ont été coutumiers de telles croyances. Révérence et cérémonie devant les pierres ont été vues un peu partout et s'observent encore'. (1)

Ce culte des pierres s'épanouit dans les monuments du grand éperon barré de Chaux des Crotenay.

Les cairns que nous avons appelés 'tumulus' à cause de leur forme ne sont pas funéraires. Ils renferment tous des pierres déposées avec intention. Dans les constructions en pierres sèches, distinctes de ces tumulus, les pierres sacrées jouent un rôle essentiel. Nous disons pierres sacrées car elles sont placées conformément à un rite constamment observé. Elles sont d'abord choisies, soit pour leur forme ovoïde ou triangulaire, soit pour leur ressemblance, assez vague d'ailleurs, avec des tortues ou des oiseaux. Ces dernières ont été appelées 'pierres-figures' par le Dr. Gobert : c'est-à-dire des cailloux naturels dont l'apparence suggère, dès l'instant de leur perception, le souvenir de formes familières.' (2)

Elles sont posées généralement à plat dans un alvéole ou un caveau. Le fond de l'alvéole ou du caveau est en forme de cuvette. On prend soin que l'air puisse passer au-dessous comme au-dessus de la pierre. L'alvéole ou le caveau sont recouverts d'une dalle plus ou moins épaisse. Dans les façades à 'fausse porte', où une niche avait été aménagée dans la partie supérieure, cette niche était faite pour recevoir une pierre, cette pierre étant encore en place dans le monument à deux niches voisin de la ferme des Combes. L'exemple le plus curieux est celui du tumulus plate-forme du secteur des Messageries où la couverture de cailloutis dissimulait un petit tumulus, avec pierre posée dans un alvéole, lui-même placé au-dessus de l'étonnant ensemble formé par un quartier de roc triangulaire posé à la manière des pierres sacrées, c'est-à-dire ne reposant que sur ses extrémités, l'air passant au-dessous, et cette imitation d'un papillon obtenu par l'agencement de cinq pierres, quatre pour figurer les ailes et la cinquième pour figurer l'abdomen.

Au culte des pierres il faut ajouter le culte du soleil. L'orientation vers l'Est a été reconnue dans un nombre suffisant d'exemples pour que ce ne soit pas l'effet du hasard.

Enfin, des sacrifices peuvent être évoqués devant les systèmes à écoulement

(1) Dr. Gobert : Essai sur la litholâtrie dans Revue Africaine, t. 92, 1948, p. 25

(2) Ibid, p. 85

.../...

En dehors des pierres sacrées, aucun mobilier, aucune poterie. Le seul objet est cette sorte d'outil à extrémité tranchante découvert dans le grand monument à hémicycle voisin des Abattois.

Le dossier d'archéologie militaire s'est enrichi d'une pièce essentielle dans le secteur de la Côte Poire. Les découvertes faites au champ Tissot nous ont permis de mieux comprendre la mise en état de défense du col, au Sud de la Côte Poire, à la fois contre une attaque dévalant de la montagne et contre une attaque partant de la Combe de Grans.

La Côte Poire est le secteur où nous avons rassemblé le plus d'informations depuis le début de nos explorations. Nous avons relevé de nombreux et importants vestiges, tant sur la Grange d'Aufferin qu'en bordure orientale de la montagne. La mise sur plan de ces vestiges nous avait permis de constater que le système de défense n'avait pas été conçu en fonction d'un front linéaire continu, mais avec l'esprit d'opposer au coup de bélier frontal la dissociation des vagues d'assaut, en les forçant à se répandre dans des couloirs formant nasses, où elles pouvaient être contre-battues sur les deux flancs.

En bordure de la Combe de Grans, nous avons reconnu l'existence d'un long mur formant agger, étudié au cours de notre campagne de 1972. Auparavant, en 1971, nous avions dégagé de la broussaille deux structures en pierres sèches où l'on pouvait reconnaître des 'redoutes', reliées entre elles par des murs et des plates-formes au pied du haut agger naturel du Rochet. Un champ s'étend devant cette organisation défensive qui le borde à l'Ouest, tandis qu'à l'Est un mur continu se développe face aux 'redoutes'. Ainsi avait été constituée une nasse de 50 m de largeur et de 500 m de longueur. Le flanc Ouest de la nasse était solidement tenu par l'abrupt du terrain et les travaux exécutés à sa base. Quant au flanc Est, il était constitué par une bande de terrain étendu entre deux murs : le long mur reconnu en 1972 et le mur parallèle au Rochet. Tout cela paraissait organique à la condition que cette dernière bande de terrain soit au Nord puissamment fortifiée pour former comme une étrave devant subir la houle de l'attaque. C'est ce saillant fortifié qui a fait son apparition dans le champ Tissot où le solide obstacle que la logique militaire impliquait a été mis au jour. C'est un bastion de 100 m de longueur et de 30 à 40 m de largeur. Nous en avons décrit l'organisation ; avec ses tertres couronnés de plates-formes, avec ses murs transversaux, il y a là un rôle de résistance remarquablement défendu. Et le contournement de ce rôle obligeait les assaillants à s'engouffrer dans la grande nasse du Rochet.

Les récentes découvertes ne sont pas seulement venues s'ajouter à celles qui ont précédé ; elles ont été décisives. Elles ont jeté de la clarté sur des problèmes fondamentaux, celui de l'organisation générale de l'oppidum et de l'importance particulière des Abattois, et celui des fortifications du camp Nord.

Il est possible maintenant d'établir un programme méthodique de travaux. On s'aperçoit alors que, devant les richesses archéologiques existantes, la recherche, au lieu de s'épuiser, ne fait que commencer.

Il devient également réalisable de plaider l'ensemble du dossier archéologique en fonction de l'hypothèse d'Alésia et de mettre en évidence les concordances du site avec ce qu'une telle hypothèse réclamait.